

AVIS DE MODIFICATION D'UN CONTRAT D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DE SNCF GARES & CONNEXIONS

Gare de Valenciennes (59300)

La convention d'occupation signée le 26 janvier 2016 entre SNCF Gares & Connexions et la société CONCESSIONS GARES FRANCE pour une durée de dix (10) ans, pour l'occupation d'emplacements commerciaux dédiés à/aux activité(s) listé(es) ci-après a fait l'objet de l'avenant n° 15 signé en date du 06/02/2026.

« Restauration »

Cet avenant, dont l'objet est d'acter la résiliation partielle du contrat (un emplacement) et la restitution dudit emplacement en gare de Valenciennes, peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, auprès de la société Retail & Connexions – 16, avenue d'Ivry – 75013 PARIS.

Cet avenant peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis, auprès du tribunal administratif de Paris.